



Monsieur mon frère;

Vos exhortations sont plénies de prudence et de bonne volonté: dont j'ai à vous en remercier très-humblement, mais je ne mérite pas toute la réprimande que vous craignez. Je ne me suis jamais plaint à personne d'Argier, qu'à Madame, et à M. Elvir, qui l'un comme l'autre ont jugé que j'en avoy trop de sujet. et jamais S. A. n'a prins un affaire si chaudement à cœur. Si j'^{à Paris Madame,} ne suis, me dit elle entre beaucoup de fois longuement et fréquemment confidées, que l'on vous fait tort, j'en ay partoyé jamais. Maintenant elle le fait, et en a estu à de fois prins avec le monde, qui semble assez factum ad hoc, mais en fin s'extremise à chose de rien, et même que c'est comme n'ayt à s'agiter qu'à ce qui. A de ces petites choses, dit il, des Reg^{tes}, or Madame. Après, à prouver que j'ay soyé induit de mon estu non par rétractation, ce que me font pas les Principes de c. M. Rumeur icy, mais par interprétation et limitation, dont j'ay couché quelques lignes, qui ne pourrissent guérir. Il fault voir. Elle j'ay va avec ardeur, et comme non mainstien, mais onere. jugeant fort bien

que S. A. a été surprise et séduite, dans l'Etat
où nous la voyons avec grand regret, car cela ne
s'arrêtera point. Cependant le fauveur n'en profitera
guère; le maître est le plus seigneur que jamais
de n'employer que moi à cause de contresignature,
comme sont Adm et ~~de~~ Babes de France, dont
depuis quelques jours il en a été fait assez bon
nombre, sans qu'on j'ait laissé seulement regarder
l'autre; S. A. protestant d'ailleurs qu'il ne permet
en outre aucune chose. Dit, entre autres, à M.
de Caulivies, lui témoignant qu'il n'en a vu
aucune sur terre, qu'il en a vu en son royaume.
Ainsi pour ce qui regarde le profit, je n'ai
pas à craindre d'en perdre, qui vaille la peine
d'en parler, aussi ne le fera-je pas. J'ai
d'ailleurs plus regardé à l'intérêt de mon Conneur,
une chose dont j'ai bien vu 21 ans sans
confiance à un indigne, bon de propos, et sans
que cela concerne la charge qu'il s'est faite
prendre. Mais, comme j'ai dit, Madame prie le
la dedans, que S. A. selon ses déclarations, n'a
eu aucune volonté de me priver, protestant
d'ailleurs au contraire de la grande satisfaction
qu'il a de mon service. Tout viendra à la
modification ou interprétation par écrit, qu'on tâchera

[Faint, illegible handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]